



Octobre 2012

# **Résultats technico-économiques des fermes en système fourrager à dominante herbagère et à faible usage d'intrants**

Résultats 2011/12 -31 fermes

Etude menée avec le soutien financier du Conseil  
Général des Côtes d'Armor



## **Sommaire**

1. Rappel des objectifs de l'étude
2. Choix des échantillons comparés
3. Une surface similaire mais un assolement très différent
4. Des systèmes moins intensifs en production
5. Un atelier lait plus performant au niveau économique grâce à la maîtrise des charges opérationnelles
6. Des charges de structures moins importantes en valeur
7. Répartition du produit et importance de la SFEI
8. Les résultats économiques globaux très favorables aux systèmes herbagers
9. Conclusion

Cette étude ne serait possible sans l'aimable contribution des 31 éleveurs du Cedapa qui tous les ans nous mettent à disposition leur bilan comptable.

## **1. Rappel des objectifs de l'étude**

L'étude économique menée par le Cedapa depuis plusieurs années permet de suivre les évolutions des fermes engagées dans la voie d'une agriculture plus durable et de mesurer leur efficacité économique par rapport aux exploitations moyennes du département.

Dans un contexte de forte volatilité des prix agricoles et de disparition des quotas, il est primordial pour les éleveurs d'avoir un recul sur l'adaptation des systèmes herbagers aux aléas climatiques, aux périodes de fortes variations du prix du lait, du soja etc.

Les références permettent d'une part d'inciter de nouveaux agriculteurs à évoluer vers des systèmes herbagers en leur prouvant qu'ils résistent mieux aux aléas du marché international et d'autre part d'aiguiller les éleveurs déjà en route vers des systèmes herbagers sur leurs choix : ai-je intérêt à faire plus de lait, plus d'herbe ?

## **2. Choix des échantillons comparés**

En 2012, nous avons analysé les documents comptables de 31 exploitants. La participation à cette étude se fait sur la base du volontariat et nous n'avons en aucun cas sélectionné les fermes sur leurs performances économiques. Ainsi, cet échantillon « Cedapa » est représentatif des éleveurs avec lesquels nous travaillons: certains sont en système herbager depuis plusieurs années, d'autres sont en cours de changement de système.

La production de lait est l'activité principale et représente toujours plus de 60 % du produit brut chez les éleveurs du Cedapa. Afin de comparer les fermes sur la même base du prix du lait que la moyenne départementale, nous avons écarté les fermes en agriculture biologique, soit 7 fermes. Sur les 24 fermes restantes, 7 sont en cours de changement de système et ont un pourcentage de la SFP en maïs supérieur à 18 %.

L'échantillon « Cedapa lait herbager » regroupe 17 fermes qui répondent à ces trois critères : moins de 18 % de maïs dans la SFP, plus de 60 % de leur chiffre d'affaire venant de l'atelier lait et vendant leur lait en conventionnel.

Nous allons comparer dans la suite de cette étude les chiffres économiques des échantillons *Cedapa* et *Cedapa lait herbager* à la tendance départementale laitière, grâce aux données issues de l'étude tri annuelle du Centre d'économie Rurale des Côtes d'Armor portant sur 488 exploitations spécialisées en lait (année 2011 - clôture 1er trim.2012).

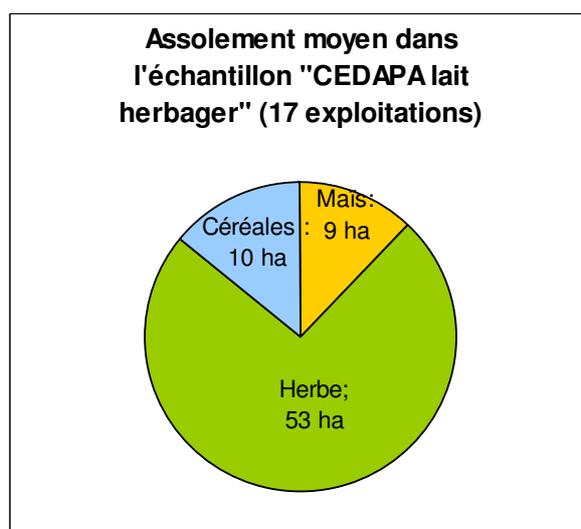
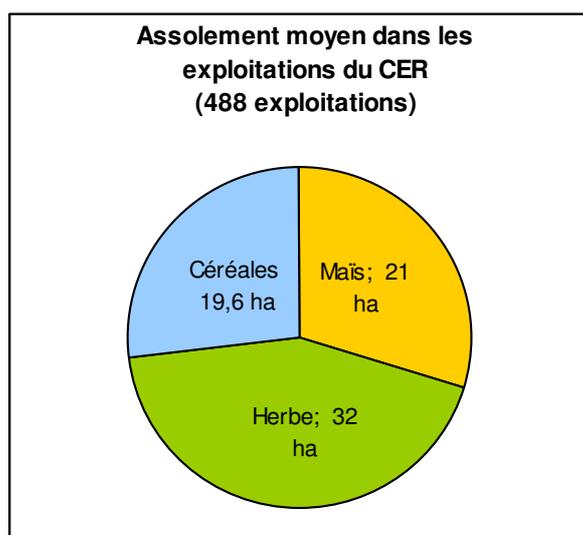
### **3. Une surface similaire mais un assolement très différent**

	CER	Cedapa lait herbager	Moyenne Cedapa
Nombre d'élevages	488	17	31
Clôture	31/03/2011	mixte	mixte
SAU	72,6	72,2	67,0
UTH familiaux	1,67	1,68	1,70
SFP	53	62	59
SFP/SAU	73%	86%	88%
Dont maïs	21	9	9
% maïs / SFP	41%	14%	16%

Les fermes du Cedapa sont très représentatives de la moyenne départementale, avec une SAU de 72,2 ha et un nombre d'UTH autour de 1,7. Cependant, les éleveurs du Cedapa ont une utilisation du sol très différente de la tendance départementale :

- la surface fourragère principale représente 86 % de la sole des exploitations du Cedapa alors qu'elle n'atteint que 73 % dans la moyenne du CER.
- Dans cette surface fourragère, les éleveurs du Cedapa consacrent en moyenne 14 % de cette surface au maïs, comparé à 41 % dans la moyenne du CER.

L'assolement des exploitations du Cedapa est très différent de la tendance départementale, avec une proportion d'herbe bien plus importante.



#### **4. Des systèmes moins intensifs en production**

Ce choix d'assolement influe sur le mode de production, moins intensif : le nombre de vaches dans les fermes du Cedapa est légèrement inférieur et la production par vache est diminuée de 20 %. La quantité de lait vendu dans les fermes du Cedapa est donc inférieure de 23 % à la moyenne du CER.

	CER	Cedapa lait herbager	Moyenne Cedapa
Lait vendu	402 781	309 324	308 730
<b>Lait vendu/UTHf</b>	<b>241 186</b>	<b>183 864</b>	181 709
Lait produit	412 250	322 314	320 859
Nombre de VL	55	54	55
UGB	81	76	77
Chargement/SFP	1,53	1,23	1,32
Lait produit / vache	7475	6011	5876
Lait produit / ha SFP	7772	5175	5461

#### **5. Un atelier lait plus performant au niveau économique grâce à la maîtrise des charges opérationnelles**

	CER	Cedapa lait herbager	Moyenne Cedapa
<b>Produit lait</b>	<b>139 225</b>	<b>108 114</b>	111 054
Prix du lait	346	350	360
Marge brute atelier lait	84 887	95 291	95 646

<b>Charges opérationnelles de l'atelier lait / 1000 litres vendus</b>	<b>136</b>	<b>100</b>	101
<b>Coût alimentaire VL/1000 l vendus</b>	<b>86</b>	<b>56</b>	56
Coûts des concentrés total/1000 l produits	52	28	27
Coûts des fourrages / 1000 l vendus	32	27	28
Coût SFP à l'ha	283	166	170
Coût de l'herbe / ha	521	500	484
Coût du maïs / ha	157	105	104
Frais d'élevage / UGB	217	178	180
Frais d'élevage totaux	17 650	13 554	13 965
Frais véto/UGB	58	44	45

Le produit lait des éleveurs en système herbager est également inférieur de 22 % à la moyenne du CER, puisque ceux-ci vendent moins de lait. Cependant, les charges opérationnelles de l'atelier lait des éleveurs du Cedapa sont inférieures de 26 % par rapport à la moyenne du CER.

Ceci s'explique tout d'abord par la forte diminution du coût alimentaire permis par les systèmes herbagers : il s'élève à 56 €/1000 l vendus chez les éleveurs du Cedapa alors qu'il atteint 86€/1000 l vendus, soit une différence de 35 %.

- Premièrement, le coût des concentrés est inférieur de 46% au Cedapa car la faible proportion de maïs dans la ration permet de fortement réduire la complémentation azotée. Dans les systèmes herbagers, l'azote est apporté par les légumineuses implantées dans les prairies.
- De plus, le coût des fourrages est inférieur de 15 % (27 € contre 32 € aux 1000 litres vendus). En effet, les charges liées à la surface fourragère s'élèvent à 166 € à l'ha chez les éleveurs herbagers alors qu'elles s'élèvent à 283 € à l'ha dans la moyenne du CER car :
  - o Le coût d'un ha d'herbe est en moyenne 5 fois inférieur au coût d'un ha de maïs (moins de frais de semences et de récolte).
  - o Les éleveurs du Cedapa utilisent moins d'engrais et de traitements donc leurs coûts liés à un ha de maïs ou d'herbe sont inférieurs à la moyenne du CER.

Les frais d'élevage<sup>1</sup> sont également inférieurs chez les éleveurs herbagers : ils s'élèvent à 178 €/UGB dans notre échantillon comparé à 217 €/UGB au CER. La stratégie des éleveurs herbagers vise à réduire les charges sur tous les postes.

Si on compare aux résultats économiques de 2010, l'écart de coût alimentaire entre le Cedapa et le CER s'est accru : il était de 26 € en 2010 alors qu'il s'élève aujourd'hui à 30 €, soit une augmentation de 15 %. Ceci s'explique par la flambée de prix du soja sur le marché international qui a moins touché les éleveurs du Cedapa que la moyenne des éleveurs des Côtes d'Armor. Dans un contexte de volatilité des prix internationaux, le choix fait par les éleveurs herbagers de l'autonomie et de l'économie s'acère être payant.

## **6. Des charges de structures moins importantes en valeur**

	<b>CER</b>	<b>Cedapa lait herbager</b>	<i>Moyenne Cedapa</i>
<b>Charges de structure totales</b>	<b>94 972</b>	<b>75 273</b>	<i>73 577</i>
<b>Charges de structure par ha SAU</b>	<b>1308</b>	<b>1042</b>	<i>1134</i>
<b>Charges de structure/ 1000 l vendus</b>	<b>236</b>	<b>243</b>	<i>238</i>
Frais financiers	5 732	5 617	5 692
Frais financiers/1000 l vendus	14	18	18
Amortissements	27 224	18 603	20 046
Amortissements/1000 l vendus	68	60	65
<b>Charges de mécanisation /ha</b>	<b>513</b>	<b>516</b>	<i>521</i>

Les charges de structures sont moins importantes en valeur dans les fermes du Cedapa que la moyenne du CER, alors que ces deux échantillons ont des moyens de production similaires (superficie, nombre d'ha, nombre de vaches). Cependant, la quantité de lait vendu étant plus faible, elles pèsent plus lourd aux 1000 litres dans les fermes du Cedapa que dans l'échantillon CER.

La diminution des charges de structures s'explique notamment par des amortissements et des frais financiers moins importants. Ceci confirme l'hypothèse

<sup>1</sup> Les frais d'élevage incluent les frais vétérinaires, les frais de reproduction, l'achat de paille, le contrôle laitier, le GDS, le matériel de traite et tous les achats et services directement imputables à l'atelier lait.

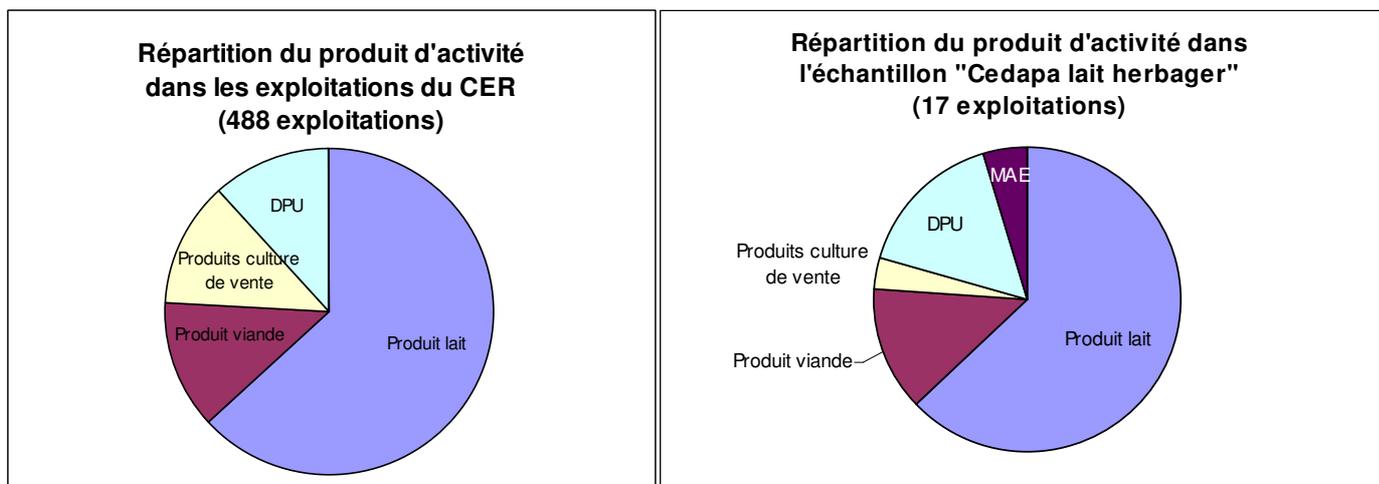
selon laquelle les systèmes herbagers nécessitent moins d'investissements que les systèmes dits conventionnels : il y a moins de cultures annuelles donc moins d'outils nécessaires, les vaches sont souvent dehors donc le bâtiment peut être plus vieux.

Cependant, il faut noter que les charges de mécanisation<sup>2</sup> à l'ha sont équivalentes (différence de 0,5%) entre l'échantillon du CER et l'échantillon du Cedapa. On aurait pourtant pu imaginer qu'il existe une différence significative de charges de mécanisation entre l'échantillon Cedapa et Cer. Il serait intéressant de connaître le détail de ces charges de mécanisation dans l'échantillon du CER afin d'analyser plus finement ce poste.

## **7. Répartition du produit et importance de la SFEI**

Les fermes herbagères ont globalement un produit d'activité moins important dû au moindre produit lait ainsi qu'à la quasi absence des cultures de vente de l'assolement. En effet, les céréales présentes dans l'assolement des fermes herbagères sont souvent destinées à l'alimentation animale (mélanges céréaliers notamment) alors que dans les exploitations dites conventionnelles, les céréales sont vendues. Le montant des DPU est équivalent mais les fermes herbagères bénéficient en plus de la mesure agro-environnementale « Système Fourrager Econome en Intrants » reconnaissant le bienfait de ces systèmes sur l'environnement. Les diagrammes ci-dessous montrent que la MAE SFEI permet de compenser en partie la baisse du produit d'activité, sans pour autant qu'il atteigne le niveau des exploitations moyennes. Cette aide, équivalente à 5 % du produit, est garante de la pérennité des exploitations herbagères.

	CER	Cedapa lait herbager	Moyenne Cedapa
Produit lait	139 225	108 114	111 054
Produit viande	28 376	22 537	21 291
Produits culture de vente	27 136	6 067	4 743
DPU	26 045	27 219	25 984
MAE	0	7 977	6 873
<b>Produit d'activité</b>	<b>220783</b>	<b>171 915</b>	<b>169 944</b>



<sup>2</sup> Les charges de mécanisation comprennent les amortissements des matériels de culture, les frais d'entreprise agricole (y compris le semis/récolte de chaque culture), les frais de carburants et lubrifiants, d'entretien du petit matériel et de CUMA.

## **8. Les résultats économiques globaux très favorables aux systèmes herbagers**

	CER	Cedapa lait herbager	Moyenne Cedapa
EBE	83 054	83 003	80 170
<b>EBE / 1000 l vendus</b>	<b>206</b>	<b>268</b>	260
Résultat courant	50 078	55 327	51 301
<b>Résultat courant par actif familial</b>	<b>29 987</b>	<b>32 887</b>	30 194
<b>RC / 1000 l vendus</b>	<b>124</b>	<b>179</b>	166
Annuités	31 192	31 877	30 926
Annuités par actif familial	18 678	18 948	18 202
Charges de MSA des exploitants	7790	10390	10198
Charges sociales par actif familial	4665	6176	6002

L'EBE global des systèmes herbagers est équivalent à la moyenne départementale mais l'EBE aux 1000 litres est supérieur de 30 % puisque la quantité de lait vendu est moins importante. Le résultat courant aux 1000 litres de lait est supérieur de 55 € dans les systèmes herbagers : une tonne de lait produite en système herbager apporte plus de résultat qu'une tonne de lait produite en système dit conventionnel.

En 2011, le résultat par actif de l'échantillon « Cedapa lait herbager » est supérieur de 10 % au résultat de l'échantillon du CER.

## **9. Conclusion**

En 2011, la stratégie d'autonomie des éleveurs herbagers leur a permis d'accroître nettement leur résultat final. En effet, le prix du soja a plus augmenté que le prix du lait en valeur relative: les éleveurs herbagers ont bénéficié de l'augmentation du prix du lait sans être trop pénalisé par l'augmentation des cours du soja. Les élevages classiques très dépendants de l'importation du soja ont vu leur produit et leurs charges fortement augmenter, leur marge n'a donc pas beaucoup changé.

Ainsi, le passage d'un système très dépendant à un système autonome permet de pérenniser les exploitations laitières bretonnes dans la durée. Avec la fin des quotas laitiers et la grande incertitude qui pèse sur les évolutions de prix internationaux, il est primordial que les éleveurs limitent les risques en réduisant leurs charges.

Cette transition vers des systèmes autonomes et économes ne se fera massivement que si la différence de résultat courant reste importante. En 2011, le résultat courant par actif des systèmes herbagers est en moyenne supérieur de 3000 € à la moyenne du CER. Par conséquent, le maintien de la MAE SFEI, apportant en moyenne de 8000 € à chaque exploitation, est absolument indispensable au développement des systèmes herbagers, qui permettent la préservation de l'environnement, des paysages et des emplois agricoles dans les Côtes d'Armor.